COURS

La République des gaullistes (1958-1981)

→ Comment la Vº République, née dans des conditions dramatiques, s'installe-t-elle dans la durée?

Georges Pompidou (1911-1974)



que Rothschild, il devient Premier ministre en 1962, poste qu'il occupe jusqu'en 1968. En 1969, il est élu président de la République. Il meurt en 1974 avant la fin de son mandat.



Valéry Giscard d'Estaing (né en 1926) Inspecteur des finances, il participe à plusieurs gouvernements entre 1959

et 1974. Il est élu président de la République en 1974 face au candidat de la gauche unie, François Mitterrand. Il est battu par ce dernier en 1981.

Vocabulaire

Organisation armée secrète (OAS): organisation française politico-militaire clandestine créée en février 1961, partisane du maintien de l'Algérie française.

Référendum : vote par lequel les électeurs répondent par «oui» ou «non» à une question posée. Prévu par la Constitution de 1958, le référendum est la conséquence directe de la souveraineté du peuple. Il a lieu à l'initiative du président de la République sur proposition du gouvernement ou du Parlement.

UNR (Union pour la nouvelle République): parti politique fondé le 1er octobre 1958 et destiné à soutenir l'action du général de Gaulle. En 1968, il prend le nom d'UDR (Union pour la défense de la République).

Repères

La République française

«La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.»

(Constitution de 1958, article 1er)

Un président de la République renforcé

> L'élection du Président au suffrage universel direct. Les accords d'Évian du 18 mars 1962 proclament l'indépendance de l'Algérie. Plusieurs officiers et Français d'Algérie s'estiment trahis. Le 22 août 1962, un attentat commandité par l'OAS vise Charles de Gaulle. Pour maintenir la prééminence du Président indépendamment de la personnalité qui occupe la fonction, de Gaulle propose l'élection du Président au suffrage universel direct (doc. 1), malgré l'opposition de très nombreux parlementaires qui renversent le gouvernement. De Gaulle dissout alors l'Assemblée et la réforme est acceptée par référendum en octobre 1962.

> Un jeu politique centré autour du Président. Cette réforme modifie le rôle des partis, dont une fonction essentielle devient la préparation des programmes présidentiels et, une fois leur candidat arrivé au pouvoir, la constitution de majorités parlementaires solides pour appuyer son action.

B Un pouvoir contesté

) La crise de mai-juin 1968. De Gaulle est réélu en 1965 au suffrage universel. Mais la personnalisation du pouvoir s'accompagne de son usure : les législatives de 1967 marquent un recul du parti gaulliste. Au printemps 1968, une contestation étudiante et une contestation sociale plus vaste se traduisent par plusieurs semaines de manifestations et de grèves (doc. 3). La première force de gauche, le Parti communiste, est débordée. De Gaulle prend mal la mesure de l'événement. C'est le Premier ministre Pompidou qui engage des négociations avec les syndicats débouchant sur les accords de Grenelle (27 mai) : hausse des salaires, élargissement des droits syndicaux. De Gaulle dissout l'Assemblée. Son parti, l'UNR, devenu l'UDR, l'emporte aux élections suivantes.

> Le départ du général de Gaulle. De Gaulle sort affaibli de cette crise qu'il a mal maîtrisée. La lassitude gagne le pays («10 ans ça suffit»). Un an plus tard, l'échec du référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat décide le général de Gaulle à démissionner.

C Les héritiers du gaullisme

Les années Pompidou. L'ancien Premier ministre de De Gaulle, Georges Pompidou, lui succède. Le vaste programme de modernisation économique entamé dix ans auparavant se poursuit dans les années 1970. En 1974, un homme encore proche des gaullistes mais issu du centre libéral, Valéry Giscard d'Estaing, est élu Président.

) Le septennat de Giscard d'Estaing. Dans une certaine continuité avec mai 1968, Giscard d'Estaing accorde des libertés aux jeunes (majorité à 18 ans) et aux femmes (légalisation de l'avortement, création d'un secrétariat d'État à la Condition féminine) (doc. 2). Mais la France entre dans une crise économique durable à partir des chocs pétroliers de 1973 et surtout de 1979 qui se traduit par une forte montée du chômage.